

Réf: Dossier 455719

Avis de constitution

SOCIETE « ALKMAR IMMOBILIER »

Siège Abidjan Cocody angré chu, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALKMAR IMMOBILIER »

Objet :

- Gestion immobilière
- Location, Vente, Achat, Rénovation
- Vente, Achat, Location de véhicules
- Etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody angré chu, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle IBITOWA MARIAM PRISCA MONDESIR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10950 du 03/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66793/GTCA/RC/2025 du 03/11/2025

